

« Bientôt HALLOWEEN ! C'est le moment de faire peur ! »

Certains de nos collègues syndicaux, porte-voix de la direction, brandissent le spectre de l'absence de prestations CE pour vous inciter à faire « pression » sur les non signataires de l'UES. Vous pouvez effectivement rejoindre leurs rangs, mais surtout les nôtres pour créer et amplifier un rapport de force indispensable avec nos dirigeants.

Le but unique est de préserver les acquis sociaux du personnel, qu'il soit d'AG2R ou de REUNICA. C'est pour cette raison que nous nous associons à nos collègues de la CGT et de l'UNSA qui s'opposent à l'UES. Nous sommes en effet favorables à une prorogation des mandats jusqu'aux prochaines élections en 2015. Aujourd'hui les propositions de statut unique pénalisent le personnel. On peut donc aisément comprendre que ce « refus d'obstacle » constitue la seule solution pour s'opposer au « déshabillage social » vers lequel la direction veut nous mener.

Ce qui nous est présenté comme une fusion au 1er janvier prochain, se traduit au final par une absorption déguisée des GIE REUNICA et SYSTALIANS par le GIE AG2R. En procédant ainsi, la stratégie de la direction est claire : remettre à plat les statuts actuels, au passif social si coûteux.

Nos dirigeants, bien aidés par quelques responsables syndicaux à la signature facile, souhaitent faire croire aux salariés que nous courons à la catastrophe s'il n'y a pas d'UES en 2014. D'autres solutions ont été proposées et elles ont été balayées d'un revers de main. C'est donc la direction et elle seule qui a créé cette situation.

Histoire d'enfoncer le clou, la dernière version du protocole électoral, sur lequel des points acceptés en séances ont purement et simplement été supprimés devra être signée à l'unanimité des 7 syndicats présents dans au moins un des 3 GIE. C'est loin d'être fait.

Que risque-t-on réellement s'il n'y a pas d'UES ? :

Pour les salariés, un report des prestations CE du premier semestre 2015 grand maximum. Tout pourra être versé au 2ème semestre 2015. Il n'y aura donc pas véritablement de perte, si ce n'est en termes de période de versement. De plus, rien ne garantit que les prestations d'aujourd'hui, soient celles de demain. Hypothéquer des choix individuels sur les prestations à venir serait une erreur. Le futur CE constitué devra définir les nouvelles règles pour la gestion de la dotation CE.

Côté représentation syndicale, même s'il n'y a plus de délégués du personnel pendant 2 mois et demi, la défense individuelle des salariés pourra toujours être faite par les organisations syndicales.

Pour les organisations syndicales, il y aura une carence de mandat du 1er janvier au 15 mars (date présumée des futures élections). Plus d'heures de délégation, tout le monde à son poste !

Pour résumer, certains responsables syndicaux risquent de perdre beaucoup, et, pour sauver leur peau, ils sont prêts à mettre en péril les acquis sociaux de 7500 salariés.

Un effort est en effet demandé aux salariés, celui d'accepter un léger report des prestations CE au profit d'un statut digne de ce nom qui lui aura des effets beaucoup plus longs.

Cela a déjà commencé dans les propositions en cours de négociation :

- Une mutuelle et une prévoyance plus chère avec des remboursements moindres.
- Une très forte baisse de la prime de médaille de travail.
- Les cadres et AM itinérant qui utilisent les badgeuses devront passer cadre au forfait sans compensation.
- Des modifications des plages horaires et des réductions des modalités de temps de travail.
- Certains points n'ont pas encore été abordés, mais nous avons de bonnes raisons d'être inquiets : le CET ATT, l'article 83, les PEE et PERCO, l'article 39 ...

Face à cet enjeu historique, vous serez prochainement appelés à faire un choix qui pourrait vous impacter pour de nombreuses années ...

« A vendre ou à laisser »

Le point secrétariat comportait un chapitre sur la vente des propriétés du CE. Le célèbre animateur de M6 n'étant pas disponible pour vendre vite et bien, les membres du bureau décidaient en juin dernier contraints pour certains, forcés pour d'autres de mettre en vente les appartements, propriétés du CE. Mais le coup de cœur n'ayant pas opéré, seul un appartement trouvait preneur. S'en suivent alors (en intersyndicale) des échanges sur le comment on répartit le fruit de cette vente et du taux de négociation (à la baisse) que nous sommes prêt à octroyer.

Bref, la braderie continue et les périodes mouvementées à venir de représentation syndicale ou de gestion des œuvres sociales ne laissent rien présager de bon. On vous passera les tentatives à peine inavouées d'exclure les CDD du gâteau ou l'abandon (entre la prépa et le CE plénier) d'une marge de négociation de 10 % aux différentes agences, c'est juste pitoyable. Si nous ne pouvons que valider la redistribution du fruit de ces ventes aux salariés, nous avons tenté dans notre avis, de dénoncer les conditions dans lesquelles ces dernières sont faites.

Avis SUD au CE du 23/09/2014 – Redistribution vente appartements

Les élus SUD ont depuis longtemps exprimé leur frilosité à ce que le comité d'entreprise soit propriétaire de biens immobiliers dont la gestion et l'entretien sont particulièrement difficiles à distance.

Nos collègues de REUNICA avaient depuis longue date compris cette difficulté et dans la perspective du rapprochement avec notre groupe, avaient entrepris de vendre ces biens. Le fruit de ces ventes pouvait alors être utilisé de façon réfléchie au pur bénéfice des salariés.

Dans un mimétisme incontrôlé et précipité, le comité d'entreprise AG2R décidait en juin dernier de vendre l'ensemble de ces propriétés conduisant aujourd'hui les élus à exprimer un avis sur l'utilisation de la vente partielle de ces biens ou d'acter sur un taux de négociation à la baisse.

Les élus SUD réaffirment leur mécontentement sur les conditions dans lesquelles ces ventes ont lieu mais ne peuvent évidemment pas s'opposer à la redistribution aux salariés des sommes ainsi récoltées.

Nous émettons néanmoins des inquiétudes sur la suite de ces opérations dé cousues et des difficultés de gestion qu'elles engendrent en cette période de flottement de représentativité du personnel qui s'annonce.

« Cible verrouillée ... tardivement »

La cible en matière d'outil de gestion santé est une cible pour le moins mouvante. Sans cesse repoussée, parfois déplacée, parfois inconnue, difficile, même pour le meilleur tireur d'élite de l'atteindre.

Aux dernières nouvelles cette fameuse cible devrait être verrouillée (tardivement) en début d'année prochaine. Ce sera vraisemblablement une cible par défaut, l'arrivée inéluctable de la DSN nécessitant la prise de décisions urgentes afin d'éviter de faire évoluer plusieurs SI.

De ce fait, les contrats Santé actuellement gérés dans le SI PARTEO seraient migrés dans les SI AG2R actuels d'ici la fin de l'année prochaine pour ensuite migrer vers une autre cible encore plus floue que la première. Ces cibles mouvantes et ces migrations à répétition pourraient bien nous conduire à y laisser des plumes. Pour rappel, de multiples études ont montré que le DAP n'était pas en capacité de répondre à des obligations que nous imposent certains gros clients (UCANSS). Certains pensent que c'est au client de s'adapter à notre capacité à faire. Il serait bon de leur rappeler le plan d'entreprise, certes sur sa fin, qui prône la priorité client. Mais peut-être que nous ne sommes pas à quelques millions près ?

« La minute nécessaire de Monsieur RENAUDIN »

Comme à l'accoutumée, « Votre serviteur », comme il aime à se présenter à l'assemblée lorsqu'il commente une de ces directives, est venu nous exposer la situation générale de l'entreprise en insistant sur le marché « chahuté » par l'environnement législatif et règlementaire, selon lui instable sur tous les domaines de nos activités. Au-delà des réalités règlementaires, le mot d'ordre est simple : redresser l'Institution de Prévoyance qui « perd de l'argent ». Enfin, après cette brève apparition, programme chargé oblige, direction Marseille pour l'inauguration des locaux de Balthazar. Rendez-vous pris avec les salariés et leurs représentants ? Non bien au contraire, seulement administrateurs et V.I.P. ont eu loisir de trinquer à la « bonne mère » !